



**Saint-Constant**

## AVIS DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la greffière qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par les présentes par monsieur le maire Jean-Claude Boyer pour être tenue à l'hôtel de ville (par présence ou par vidéo conférence) sans la présence du public, tel que requis par le décret 102-2021 du 5 février 2021 afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le mardi 2 mars 2021 à 18h, et que les sujets suivants seront pris en considération :

1. Autorisation de signatures – Protocole d'entente entre la Ville de Saint-Constant et Corporation foncière Premium – Développement domiciliaire Premium Lands;
2. Modification de la grille de pondération et d'évaluation des offres en annexe de la résolution numéro 303-07-20 « Approbation d'un système de pondération et d'évaluation des offres – Appels d'offres – Construction en mode conception-construction d'infrastructures récréatives et/ou sportives »;
3. Période de questions.

Donné à Saint-Constant, 26 février 2021.

Me Sophie Laflamme, greffière  
Directrice du Service des affaires juridiques et greffe

---

La séance sera enregistrée. L'enregistrement audio sera rendu publique, dès que possible.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à l'adresse courriel suivante : [greffe@saint-constant.ca](mailto:greffe@saint-constant.ca)

Le procès-verbal sera également mis en ligne dans les meilleurs délais.